

Compétences paysagères versus la confiance territoriale :

la participation et l'intersectorialité dans les processus de bien-être collectif et individuel pourquoi ?

Dominique-Paule Decoster

Maître de Conférences à l'Université de Mons
Faculté Warocqué d'économie et de gestion.

Dans les mouvements de décentralisation et de déconcentration des Etats centraux, l'échelon local fait l'objet de nombreuses sollicitations pour rendre un certain nombre de services à la population. Tantôt l'Etat tente de se décharger complètement sur les collectivités locales sans pour autant leur octroyer les crédits nécessaires. A d'autres moments, il y a une recherche de gouvernance de services dans un espace de dialogue de projet, on recherche alors d'implémenter la subsidiarité. Le projet se conçoit conjointement et la mise en œuvre est confiée à l'échelon institutionnel le plus proche et le plus adéquat pour la gestion de problématique. Cette formule rencontre un réel succès pour la mise en œuvre de politiques visant le bien-être des populations locales.

Cependant, les ressources tant financières qu'humaines des collectivités locales touchent à leurs limites de capacités et inventivité interne. Le temps du partenariat local et/ou multi niveaux a sonné.

Mariage forcé ou de raison ?

Mariage à consommer de toute façon dans cette période de finances publiques stressées.

Sur quel territoire consommer les épousailles ?

Y a-t-il un territoire singulier qui s'affiche avec légitimité ? Le territoire peut-il être « plastique », c'est-à-dire changeant en fonction des projets ?

Le territoire peut en effet prendre des configurations différentes en fonction du projet à développer, mais ce sera la conjugaison des projets thématiques ou sectoriels qui dessinera un profil d'appui territorial porteur de sens collectif. Les acteurs en présence doivent pouvoir trouver une valeur ajoutée à leur action à partir de cet espace support.

S'agissant du territoire du Brabant wallon, il présente l'avantage d'avoir une légitimité élective et administrative doublée d'une taille à dimension humaine. Ces éléments facilitent le sentiment d'appartenance des diverses forces vives en présence et de la population, même si l'institution est jeune.

Pourquoi rechercher un appui territorial pour implémenter des projets d'intérêt collectif ?

Parler d'acteurs en présence sur un territoire n'implique pas automatiquement que des liens unissent ceux-ci. Ils peuvent cohabiter sans se fréquenter ; parfois la concurrence les délie ou les oppose.

Certes des contraintes ou des opportunités financières peuvent réunir des acteurs locaux sur ces intérêts obligés. Mais ils n'en deviennent pas pour autant partenaires. Pour entrer dans une dynamique partenariale, les protagonistes en présence doivent commencer par se connaître ; comprendre les logiques et les gouvernances singulières à chaque institution et leur temporalité. Rythmes électoraux pour les mandataires, procédures pour les institutions publiques, périodicité des appels projets pour le monde associatif, quotidienneté pour les citoyens compose une palette de temporalités qui devront trouver une confluence au sein d'un processus de développement local.

Car, au-delà de la prise de connaissance inter acteurs, la reconnaissance plurielle prend du temps. Elle nécessite des rencontres, des échanges et surtout elle ouvre le chemin du partenariat. Ce chemin peut être qualifié de rituel de passage entre une constellation acteurs locaux déliés et la constitution d'un nouvel acteur collectif : le partenariat local. C'est le territoire comme espace public partagé qui permet cette naissance collective.

Le partenariat ne représente pas la seule addition des acteurs, leur maillage forme une richesse immatérielle supplémentaire sur laquelle chaque acteur, chaque secteur veut s'appuyer au titre de ressource, de patrimoine partagé ou de capital social. En outre, chaque acteur retire une valeur ajoutée distincte en termes d'image citoyenne, d'obtention par la structure commune de subsides et enfin de capacité de participer à la co-construction d'une dialectique territoriale

Précisons aussi, que la maturité commune n'est audible qu'au fil de la confiance réciproque entre acteurs ; elle se conçoit par l'affichage transparent des enjeux de chacun : réélection des uns, reconnaissance de l'action publique, volonté d'indépendance du secteur associatif, intégration des individualités citoyennes. L'opacification des intentions dissoudrait l'intelligence collective issue du contrat de confiance local.

Pourquoi inscrire le bien être collectif et individuel au sein de la gouvernance locale ?

Si, comme nous l'avons vu les dynamiques territoriales constituent un enrichissement patrimonial local au titre de ressource partagée par la collectivité locale et les individus qui la composent, elle se qualifie par la fragilité de son ciment : la confiance.

Cet écueil peut être rencontré, mais pas complètement mis en sommeil, par le décroisement intra et intersectoriel doublé de la participation citoyenne. L'élargissement du « portefeuille » de co propriétaires de ce dispositif partenarial et donc aussi d'actionnaires de ce processus de confiance constitue une assise plus étoffée capable de surmonter les tremblements de confiance.

S'agissant de définir l'intérêt des partenariats, la littérature utilise la sémantique : « gagnant-gagnant ou win-win ». Dans une approche partagée du bien-être local, il peut être plus adéquat de parler de donnant-donnant. Car, en effet chacun gagne à partager la construction du bien-être encore faut-il qu'il y ait cette prise de

conscience et ouverture à un sentiment de co-responsabilité. Le don constitue un élément de maïeutique dans cette prise de conscience, il représente un coût individuel et collectif sonnante et trébuchant, comme par exemple le temps consenti au partenariat. Le bien-être prend alors une valeur symbolique et davantage encore par son inclusion active au sein des activités sectorielles ou individuelles.

C'est en gouvernant le bien-être partagé à dépositaires individuels que les actionnaires en comprennent la valeur et l'estiment dans toutes leurs activités. Cette représentation de la gouvernance du bien-être, décompartimentalisée, appelle une souscription à des projets intersectoriels capacités par la participation citoyenne.

Pour conclure

Jean-Jacques Rousseau dans son ouvrage intitulé « le contrat social » et sous-titré « principes du droit politique » écrit : Or, comme les hommes ne peuvent engendrer de nouvelles forces, mais seulement unir et diriger celles qui existent, ils n'ont plus d'autre moyen pour se conserver que de former par agrégation une somme de forces qui puisse l'emporter sur la résistance, les mettre en jeu par un seul mobile, et les faire agir de concert. »

Nous étions au XVIIIème siècle, celui des Lumières, la révolution politique se préparait, bouleversant les modes de pensées et la représentation du bien-être à partager.

C'est toujours le défi du travailler ensemble au mieux être sociétal dans le respect de soi.

Louvain- la –Neuve, le 15 mars 2010

Journée pour les Communes et CPAS du Brabant

Une organisation du Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant Wallon.